ÎLE-DE-FRANCE
Axe 1 : Ressources Humaines & encadrement

Conduire et déployer un projet de télétravail dans son établissement

Contexte

-

Objectifs

- Connaître le contexte de déploiement du télétravail et les derniers textes parus : loi de 2012, décrets de février 2016 et de mai 2020.
- Appréhender les enjeux spécifiques pour le secteur hospitalier.
- Définir les principales modalités de déploiement.
- Réfléchir aux questions de réorganisation des services.
- Aborder les questions de sécurité informatique et de protection des données en télétravail.
- Constituer, en fin de formation, un projet abouti avec des documents contractuels collectifs et individuels.

Renseignements complémentaires

Modalité d'organisation En présentiel ou en distanciel

Durée 1,5 jour soit 10 heures (un atelier en présentiel et une session à distance de 3 heures)

Programme

Prérequis

- Avoir un projet validé de télétravail.

Programme

1. Pour la journée en présentiel
    - La présentation du cadre légal d’introduction et le contexte spécifique à la FPH.
    - La présentation des six étapes méthodologiques de déploiement du télétravail dans un établissement : décision, préparation, sélection, expérimentation, évaluation, extension.
    - La définition de l’environnement technique du télétravailleur.

    - La définition des modalités détaillées du télétravail : éligibilité, formules de jours fixes ou variables, horaires, lieu de télétravail.
    - La préparation des documents contractuels.
    - La réalisation de la synthèse et de la grille projet pour validation par la direction.
2. Pour la demi-journée à distance
    - Travail sur les documents construits en intersession.
    - Validation des documents pour un passage en instances.
    - Session de questions réponses sur la suite de votre projet.

Un travail d'intersession est à prévoir sur la validation de la grille projet par la direction, la préparation des documents qui seront présentés en instances et la validation du planning et du budget.

Public
Les personnes en charge du pilotage et de la mise en place du télétravail, le chef de projet RH/chef de projet opérationnel.

Exercice
2024

Nature
AFR

Organisé par
CITICA

Durée
NON CONNUE A CE JOUR